

REGLEMENT DE LA COURSE

Le Trail Déraille au Lac des Sapins – Dimanche 05 juillet 2020

1) ORGANISATION

La course « Le Trail Déraille au Lac des Sapins » est organisée par l'Association Cublize Athlétique Y'A.C.A. Courir.

Pour tout renseignement :

- Par téléphone = Dominique CHARLIER au 06 75 72 01 13
- Par mail =
- Sur notre site = http://yacacourir.free.fr
- sur notre page Facebook = https://www.facebook.com/Traildurail

2) LES COURSES

- GTDLS = Le Grand Trail Déraille au Lac des Sapins = 30 km prix de l'inscription = 24 € + 2€ si inscription sur place
- TDLS = Le Trail Déraille au Lac des Sapins = 20 km prix de l'inscription = 18 € + 2€ si inscription sur place
- P'tit Trail = Circuit de 10 km
 prix de l'inscription = 12 € + 2€ si inscription sur place
- « Courons pour Héloïse » = 1 boucle de 4.5 km Zéro Chrono/ Zéro classement à allure libre (marche / marche nordique / jogging ...)
 prix de l'inscription = 5 € (inscription UNIQUEMENT sur place), gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

3) DEPARTS/HORAIRES

Départ des courses : Salle des Sports Daniel Barberet à Cublize GTDLS = 30km= départ 8h45 TDLS 20km = départ à 9h00 P'Tit Trail 10km = départ à 9h15

« Courons pour Héloïse » = départ 11h00

Une barrière horaire a été instaurée sur les parcours de 20 et 30 km

4) ARRIVÉES

Toutes les arrivées sont prévues à la salle des Sports de Cublize.

La remise des prix aura lieu dans la salle à partir de 11h30

Il sera établi un classement général et un classement par catégories, cadets, juniors, espoirs, seniors, master 0,1, 2, 3, 4... 9, hommes/femmes.

Pas de cumul des récompenses

Les récompenses seront distribuées de la façon suivante :

 3 premiers scratch homme et femme + le 1er (H/F) de chaque catégorie pour le 10, 20 et le 30 km

5) ACCUEIL DES CONCURRENTS

L'accueil des concurrents se fera à la salle des sports, le Dimanche 05 juillet 2020 dès 7h30.

6) INSCRIPTIONS

L'inscription peut se faire par internet sur http://www.logicourse.fr avant le vendredi 3 juillet 2020 à 12h00.

Une surtaxe de 2€ par coureur sera appliquée pour toute inscription le Dimanche 05 juillet 2020

Pas d'inscription par courrier.

Il n'y aura pas d'inscription possible sans licence ou certificat médical valide. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards aura lieu à la salle des sports de Cublize, Le dimanche 05 juillet 2020 dès 7h30 et jusqu'à 15minute de chaque départ.

Un lot local sera remis aux 300 premiers inscrits

7) RAVITAILLEMENTS

- 30 km = 3 ravitaillements
- 20 km = 2 ravitaillements
- 10 km = 1 ravitaillement

8) CONDITIONS DE PARTICIPATION

La course de 10 km est ouverte aux participants relevant des catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors et Masters à la date de la manifestation.

La course de 20 km est ouverte aux participants relevant des catégories Espoirs, Seniors et Masters à la date de la manifestation.

 La course de 30 km est ouverte aux participants relevant des catégories Espoirs, Seniors et Masters à la date de la manifestation.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et

complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course

à pied <u>en compétition</u>, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour

attester de la possession du certificat médical.

9) SECURITE, POSTE MEDICAL

Des signaleurs, porteurs d'un gilet fluo, d'un K10 (pancarte rouge d'un côté et verte de l'autre) et titulaire du permis de conduire (les signaleurs devront posséder leur permis sur eux) seront postés aux endroits stratégiques du parcours et règleront la circulation au passage des carrefours et croisements de routes.

Un médecin sera présent en permanence sur la course, il sera joignable par téléphone portable au

06 75 72 01 13

Une équipe de secouriste sera présente sur les lieux de départs et arrivées aux abords de la salle des sports de Cublize, joignable au 07 83 75 31 68

10) DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Des postes de contrôle sont répartis tout au long du parcours. Le passage à ces points de contrôle est obligatoire et sera vérifié.

Tout abandon, incident ou accident devra être signalé au responsable du poste de contrôle le plus proche.

En cas de problème, les participants se doivent mutuellement secours et entraide.

Les participants s'engagent à respecter la propreté de la nature et le code de la route.

11) ORGANISATION

Les organisateurs se réservent le droit de changer le programme à tout moment. Un exposé de la course est prévu en début de début de chaque épreuve, il sera réalisé soit par l'animateur de la course.

Le règlement complet est consultable et téléchargeable sur le site de la course

Fait à Cublize le 28 janvier 2020

Les organisateurs : Association Cublize Athlétique Y'A.C.A. Courir